

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 59 (1914)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LIX^e Année

N^o 8

Août 1914

AUX LECTEURS DE LA « REVUE MILITAIRE SUISSE »

La présente livraison paraît dans l'état où les événements de fin juillet l'ont trouvée. L'imprimerie étant à peu près sans typographes, impossible de relater, pour le moment, les faits du jour. **IL EST PROBABLE AUSSI QUE LES PROCHAINES LIVRAISONS DEVRONT ÊTRE AJOURNÉES.**

Aussi bien ne saurions-nous parler des opérations militaires en Suisse, et les correspondances de l'étranger n'arrivent plus. C'est ainsi que la fin de la chronique française ne nous est pas parvenue, et que la chronique autrichienne, retenue par la poste, est arrivée trop tard pour pouvoir être composée.

Aussitôt que les événements le permettront, nos livraisons recommenceront à paraître. La matière ne manquera pas.

Actuellement, l'heure n'est plus de lire ; chacun n'a qu'une chose à quoi penser : faire son devoir.

LA RÉDACTION.

Andrinople.

INTRODUCTION.

Après la chute d'Andrinople, nos autorités militaires jugèrent utile d'y envoyer une mission spéciale pour étudier sur place l'organisation de cette forteresse que l'on croyait moderne, les moyens de lutte employés, les effets du feu, etc. J'eus l'honneur de faire partie de cette mission, composée d'un officier d'artillerie et d'un du génie,

Arrivés à Sofia le 15 avril 1913, à sept heures du matin, nous fûmes présentés le matin même au ministère de la guerre par le consul de Suisse, M. Vögeli. Là, on nous annonça que nous partirions le lendemain matin pour Andrinople avec les attachés militaires allemand et anglais, accrédités à Sofia, qui avaient attendu notre arrivée. Le ministre de la guerre, lieutenant-général Nikyphoroff, nous déclara que les Bulgares n'avaient pas l'intention de maintenir Andrinople comme